

Rectificatif Générale colonial

Rectificatif n° 298 17 mars 1950

n° 298 17

Ministère ACTES DU POUVOIR LOCAL	Date de publication 17 mars 1950
Numéro JO n° 3 du 31/03/1950	Date du numéro 31 mars 1950

TEXTE INTÉGRAL

Au lieu de : « M. Michel (Jérôme) est engagé en qualité d'opérateur radiotélégraphiste auxiliaire 2 ca tégorie. à salaire journalier. pour compter du 1er avril 1950. » Lire: « M. Michel (Jérôme) est engagé en qualité opérateur radiotélégraphisteauxiliaire 22 catégorie, à salaire journalier, pour compter du 15 mars 1950. » (Le reste sans changement.)